



Atelier 1 - 30 mars 2010

Comment agir sur la prévention des risques liés au vieillissement et accompagner la pré-dépendance pour un maintien à domicile ?

Trois initiatives à Collonges au Mont d'Or présentées par Mme Legal, adjointe aux affaires sociales :

(Tél : 04 78 22 02 12, e-mail : mairie.collonges@wanadoo.fr)



1 - Accompagnement véhiculé

La Mairie a décidé de renouveler pour 2010 l'opération d'accompagnement véhiculé pour les personnes isolées et en difficultés de déplacement

A l'initiative de la commission Affaires Sociales, et en partenariat avec le CCAS, une aide au transport est mise en place gratuitement et sous conditions, pour l'accompagnement des personnes âgées isolées en difficulté de déplacement et dans l'incapacité de prendre les transports en commun.

L'objectif de ce service est d'inciter la personne à sortir de chez elle, l'aider à maintenir ses liens sociaux, et à rester acteur de sa vie afin d'éviter le confinement et le renoncement.

Conditions pour bénéficier de cette aide :

- habiter Collonges
- avoir 75 ans au moins
- vivre seule(e) isolé(e) sans famille à proximité ou vivre avec un conjoint handicapé
- avoir des revenus imposables n'excédant pas 17 000 € pour une personne seule et 23 000 € pour un couple.
- solliciter l'accompagnement pour un déplacement de 20 Km maximum (aller / retour).

Cette aide ne peut se cumuler avec le chèque Domicile Liberté.

Comment ça marche ?

La personne candidate à l'aide proposée prend contact avec la mairie pour vérification de l'ouverture des droits.

- Si les critères sont acquis, elle disposera :
- d'un droit de tirage annuel de 150 € pour réaliser gratuitement et jusqu'à épuisement de cette somme des déplacements véhiculés.
 - d'un numéro de téléphone unique qui lui permettra d'organiser, elle-même, son déplacement avec le prestataire accompagnateur. ■

2 - Le dispositif «Trait-d'union » : un réseau de bénévoles référents

Il s'agit de bénévoles-référents qui interviennent sur un secteur identifié auprès de personnes âgées isolées de la commune dans un esprit de solidarité partagée et coordonnée.

Objectifs :

- Prévenir les signes de dépendance chez la PA isolée et fragilisée
- Restaurer le lien social et intergénérationnel
- Servir de relai et de veille sociale auprès de la mairie
- Favoriser un travail de partenariat et de coordination entre les retraités bénévoles et le pôle solidarité de la Mairie

Moyens :

- Des personnes ressources : les bénévoles-référents
- Des secteurs identifiés sur la commune
- Des personnes âgées isolées
- Un espace-relai pour les échanges et le partage entre bénévoles
- Une réunion de coordination trimestrielle avec l'élue aux affaires sociales et les bénévoles

Les actions :

- Contacts téléphoniques
- Accompagnement pour des sorties
- Assurer un relai bibliothèque
- Signalement pour une aide spécifique (AMD)
- Mise en relation avec d'autres personnes ou club

Les atouts du dispositif :

- Accompagner les personnes isolées pour éviter le repli sur soi et le renoncement
- Etre réactif aux besoins des personnes
- Valoriser le travail et le potentiel des seniors qui s'investissent dans la vie locale, dans une action intergénérationnelle auprès des plus âgés et préparent ainsi leur propre avancée en âge dans un échange continu et réciproque

3 - Initiation à l'informatique pour les seniors

Une démarche aux objectifs pluriels :

- Inciter les seniors à participer à des activités cognitives
- Valoriser leur potentiel et leurs capacités d'adaptations aux nouvelles technologies
- Entretenir une curiosité intellectuelle
- Faciliter le lien social et intergénérationnel par des nouvelles méthodes de communication (petits enfants, amis)
- Lutter contre l'isolement et le repli sur soi (messagerie, courriel internet)

Constats :

- Une initiative qui a débuté en Novembre 2009
- Des sessions de 5 séances et de 6 stagiaires maximum par séance
- Des stages gratuits pour les participants
- Des cours dispensés par deux informaticiens retraités
- Moyenne d'âge : 76 ans